

Refonte de la station de relèvement d'Antony

Le SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France, engage la refonte de la station de relèvement d'eau potable d'Antony. Situé au nord de la ville, à proximité du parc de Sceaux, le site est stratégique pour l'approvisionnement en eau du plateau de Clamart. Les détails de ce lifting en profondeur. H2o novembre 2018.

PLATEAU DE CLAMART

Refonte de la station de relèvement d'Antony

Situé au nord de la ville, à proximité immédiate du parc de Sceaux, le site d'Antony est stratégique pour l'approvisionnement en eau du plateau de Clamart. Il accueille aujourd'hui une station de relèvement, construite en 1965 et qui va être entièrement reconstruite au cours des vingt prochains mois.

SEDIFh2o - novembre 2018

À

Construite en 1965, l'actuelle station de relèvement est équipée de 4 groupes de pompage ; un poste de chloration, construit en 1994 et intégré au bâtiment de la station ; des canalisations enterrées permettant l'alimentation de la station directement depuis l'usine de production de Choisy-le-Roi. L'âge avancé des ouvrages, la vétusté des infrastructures et des équipements, les besoins actualisés du secteur desservi ont conduit le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) à engager la rénovation complète des installations qui se traduit par la reconstruction intégrale des ouvrages.

Implanté sur le territoire de la résidence universitaire Jean Zay, faisant l'objet d'une opération d'envergure de requalification urbaine, le projet a été conçu par le groupement de maîtrise d'œuvre composé du bureau d'étude Egis Eau et du cabinet d'architecture Alain Le Houedec Architecte sur l'idée d'un bâtiment "paysage" dont l'intégration environnementale est particulièrement soignée : le traitement paysager s'étend sur toute la surface du terrain, telle une lanterne végétale unifiant comprenant la création d'une toiture végétalisée, constituée notamment de sedums et plantes vivaces mellifères, qui vont dissimuler la nouvelle station, la plantation de jeunes arbres de haute tige sur l'ensemble des espaces verts et la création d'une noue de collecte partielle des eaux de pluie afin d'optimiser l'infiltration à la parcelle.

Depuis la sortie de l'autoroute A86, la nouvelle station de pompage apparaîtra comme un soulèvement du terrain selon une forme sinusoïdale végétalisée. Du point de vue opposé, les surfaces minérales disparaîtront afin de mettre le bâtiment en contraste avec les bureaux le surplombant. Les façades seront en inox poli et brillant. À la tombée du jour, l'édifice se transformera en dentelle lumineuse, grâce aux multitudes de points de lumières qui seront apportés par des petites LEDs ancrées dans le béton, derrière les façades perforées.

À AVANT

À

À APRÈS

Une opération globale au cœur du plateau de Clamart

Au sein du secteur Seine, l'installation d'Antony appartient à un ensemble de réseaux hydrauliques d'eau potable desservant le territoire du "plateau de Clamart", délimité par la ville de Palaiseau au sud, Antony à l'est, Sèvres au nord et Villiers à l'ouest. La production de l'eau alimentant le territoire est assurée par l'usine de Choisy-le-Roi qui produit quotidiennement 321 000 mètres cubes dont un plus d'un quart est destiné au plateau. La station d'Antony est donc alimentée directement depuis l'usine de Choisy-le-Roi et permet de relever l'eau vers un réservoir de stockage de 10 000 mètres cubes, le réservoir de La Plaine situé sur la commune de Clamart. Les communes en partie alimentées par ce réservoir sont Chatenay-Malabry, Chaville, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Meudon, Sèvres, Verrières-le-Buisson et Viroflay, totalisant environ 90 000 abonnés pour une demande journalière en eau potable de près de 20 000 mètres cubes. Cependant, compte tenu de sa position centrale sur le plateau de Clamart, la station de relèvement d'Antony se positionne naturellement en station de secours en cas d'indisponibilité de l'une ou l'autre des stations du secteur ou du réservoir de la Plaine. Son débit maximal atteindra 4 500 m³/h.

À

Des fonctionnalités multiples et un dimensionnement optimisés

La nouvelle station sera équipée de 4 groupes de pompage à vitesse variable afin de se caler au plus près de la demande en eau potable et ainsi optimiser la consommation énergétique et augmenter la durée de vie de ces équipements. La nouvelle unité de chloration à l'eau de javel pondra la réglementation en vigueur et assurera un résiduel de chlore en tout point du réseau de 0,3 mg/L. Des protections hydrauliques de grande capacité protégeront le réseau des fortes variations de pression et ainsi du risque de casse. L'opérateur aura la possibilité de raccorder un groupe électrogène à la station afin de garantir l'alimentation électrique en cas d'incident sur le réseau public. Les protections relatives à la sécurité seront renforcées ; elles découleront des préconisations du plan de management de la

s'inscrit du SEDIF et des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) vis-à-vis de la protection des OIV opérateurs d'importance vitale) et notamment l'application de la loi de programmation militaire.

Le montant global de l'opération s'élève à 10,88 millions d'euros TTC, dont 8,14 millions pour les travaux. L'opération a profité d'une subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 2 388 400 euros HT.

À

À

ResSources

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France alimente 150 communes de la région parisienne, soit plus de 4,7 millions de consommateurs, ce qui en fait le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe. Il est présidé par André Santini, ancien ministre, maire d'Issy-les-Moulineaux, vice-président de la Métropole du Grand Paris à SEDIF